

La Nation

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



Journal vaudois

Arguments en faveur de l'argumentation

L'idée prévaut, aujourd'hui encore, que le peuple serbe et ses autorités furent les instigateurs du conflit balkanique des années nonante et les auteurs principaux des actes de barbarie qui s'y commirent. L'éditeur Slobodan Despot, d'origine serbe, intervint à l'époque avec courage pour corriger cette vision injuste et lacunaire des événements. Mais il était trop tard, les communicateurs de l'OTAN avaient déjà occupé les esprits et tenaient solidement le terrain des médias. Contester la vision dominante, c'était attenter à la morale, pécher contre l'esprit, rééditer «les heures les plus sombres» et se condamner à l'exclusion sociale.

Vingt ans plus tard, Slobodan Despot publie *Le Miel*¹. Il y parle, sous une forme romanée, des mêmes événements. Ce livre est un succès de librairie au point qu'il a été réédité en livre de poche. Il vaut à son auteur des éloges unanimes, des prix littéraires, des invitations à tenir des conférences aux quatre coins de la France.

Or, le fond historique est rigoureusement le même. Comment se peut-il que les réactions diffèrent à ce point? M. Despot tente de répondre dans sa lettre de réflexion électronique *Antipresse*².

Selon lui, l'argumentation ne convainc que les convaincus, jamais les adversaires, ni les indifférents, d'ailleurs on ne lit que les gens qui pensent comme soi. «Mais quand on lit un *vrai* roman, peu nous importent les opinions de l'auteur, dit Slobodan Despot. On est *dedans* et la personne de l'auteur, ses idées et ses relations restent

dehors». Et il conclut: «L'argumentation divise les esprits, la littérature les rapproche.»

Ça se discute.

Certes, le roman, infiniment mieux que l'argumentation, restitue, en la concentrant, la plénitude de la vie. Il met en scène les mystères les plus profonds, non pour les résoudre conceptuellement, mais pour rendre leur profondeur même plus accessible. Les contradictions des personnages sont incorporées à ce «chant de la vie». La fiction littéraire met le mensonge lui-même hors d'état de nuire: sous son charme, il devient lui aussi un élément romanesque.

Ajoutons que le simple fait d'écrire un roman humanise son auteur. La transmutation littéraire modifie sa vision et le contraint à témoigner de ce que personne n'a entièrement raison et que personne n'est entièrement mauvais. On peut donc penser que l'écriture même de son roman a changé le regard de M. Despot et qu'à l'encontre de ce que nous disions plus haut, le fond historique n'est plus, à ses yeux et à ceux de ses lecteurs, «rigoureusement le même».

Tout cela ne devrait pas empêcher de reconnaître la valeur propre de l'approche argumentative, ce qu'elle apporte de spécifique et qui échappe à l'approche littéraire. Car cette œuvre romanesque qui «crée son univers et trouve en elle-même sa justification», avec, ajouterions-nous, l'apaisement intérieur qu'elle apporte, se paie d'un inévitable désengagement par rapport

au monde à l'état brut, à la réalité politique immédiate, aux problèmes concrets qui se posent à la société. La fiction littéraire ne fournit pas les moyens d'aborder politiquement ces problèmes. Ce n'est d'ailleurs pas ce qu'on lui demande. Il reste que ces problèmes demeurent et se posent à nous en permanence.

Sauf à se désintéresser de ses contemporains, sauf à laisser l'entière maîtrise du débat politique aux plus forts et aux plus ambitieux, il faut bien, surtout quand on n'est pas soi-même au pouvoir, argumenter. Il faut argumenter, ne serait-ce que pour s'éclairer soi-même avant de tenter de convaincre les autres et d'influencer les décisions politiques dans un sens propice à la communauté.

Bien entendu, de même qu'une lecture féconde demande du temps et de la disponibilité d'esprit, ainsi qu'une certaine mise en condition, l'argumentation pose ses propres conditions pour donner du fruit. Il y faut un minimum de connaissance du thème traité et la volonté d'y mettre de l'ordre et de la lumière. Il faut avoir le courage de mettre sa propre opinion à distance, de façon à saisir ce que votre contradicteur peut dire qui la complète ou la corrige.

Il faut se donner le temps et la peine de remonter la chaîne des désaccords jusqu'à trouver un point de rencontre avec votre interlocuteur. Sur cette base seulement, les arguments pèseront leur vrai poids et s'échangeront avec profit.

Il faut aussi, et peut-être d'abord, un minimum de bonne éducation: ne pas crier, éviter d'occuper indéfiniment le

temps à disposition et surtout ne pas interrompre celui qui parle. Dès que les protagonistes d'un débat commencent à se couper la parole, je boucle rétroactivement la radio ou la télévision. Le débat devient nocif pour tout le monde lorsqu'on passe de l'argumentation à l'affrontement idéologique, qui en est l'insupportable et barbare contrefaçon. C'est cette attitude et non une vraie argumentation que M. Despot a dû affronter en son temps.

Les exigences ascétiques de l'argumentation sont évidemment mal reçues dans une époque comme la nôtre, qui préfère l'image à l'abstraction, l'émotion à la raison et la rentabilité électorale au bien commun. Qu'importe. A travers le monstrueux gribouillis d'idées frivoles qui encombre le paysage intellectuel contemporain, l'argumentation redessine la ligne pure du principe stable et sûr. Sous la graisse de l'autosatisfaction et de la paresse, elle désigne le squelette solide de l'ordre qui tient le corps debout. Elle libère la langue de chair et d'esprit de la tyrannie de la langue de bois. Face aux certitudes mensongères et diviseuses de l'idéologie, elle témoigne inlassablement du travail de l'intelligence partagée, en marche vers l'unité de la vérité.

Olivier Delacrétaz

¹ Voir «Rencontrer pour guérir», Eric Werner, *La Nation* n° 1987 du 7 février 2014, et «Le miel de Slobodan Despot», Jean-Blaise Rochat, *La Nation* n° 2042 du 15 avril 2016.

² *Antipresse* n° 37 du 14 août dernier, abonnement sur www.antipresse.net.

Le fédéralisme jeté aux oiseaux

M. Pascal Décaillet a ces mots revigorants, même pour qui ne défie pas la démocratie: «Démocratie directe: il ne s'agit pas de «consulter le peuple», comme on l'entend trop dire. Il s'agit de solliciter le corps des citoyens (le peuple qui vote, le «demos») en tant qu'organe de décision. Comme le parlement, le gouvernement sont des organes de décision. Simplement, au lieu de décider à sept, ou à cent, on décide à plusieurs millions (potentiels) de citoyennes et citoyens. On ne donne pas son avis. On ne répond pas à une consultation, encore moins à un sondage: on DECIDE!» (www.commentaires.com, «La démocratie jetée aux oiseaux», article publié le 19 juillet 2016).

Cette mise au point nous fournit prétexte à un article minuscule. Nous pourrions en effet écrire ce qui suit: «Fédéralisme: il ne s'agit pas, pour

la Confédération, de laisser telle ou telle compétence aux cantons, comme on l'entend trop dire. Il s'agit, pour la Confédération, d'exercer des compétences expressément déléguées par la double majorité des cantons et du peuple. Simplement, la Confédération exerce des compétences qui ne sont pas les siennes propres. Partant, elle ne saurait les déléguer elle-même, par exemple, à l'Union européenne. Ce serait, en effet, comme si la Confédération prêtait de l'argent qu'elle aurait précédemment emprunté.»

Pour paraphraser encore M. Décaillet: en Suisse, on ne donne pas de compétences aux cantons comme on jette des miettes aux oiseaux. La conception est tout autre. Les cantons délèguent leurs compétences propres à la Confédération.

P.-F. V.

Initiative AVSplus

Les partisans veulent faire payer les riches



CE QUI EST COOL AVEC LES RICHES, C'EST QUE, MÊME S'ILS PAIENT, ÇA RESTE DES SALAUDS!...

Etat des lieux du populisme

L'ascension des partis populistes se poursuit. A la suite des succès de l'Union démocratique du centre en Suisse et du Front national en France, le paysage politique européen continue d'être chamboulé par de nouvelles forces. Que ce soit par le biais de votations, comme le Brexit en Angleterre, ou d'élections – présidentielles en Autriche, municipales en Italie –, leur influence est partout ressentie.

Une certaine presse qualifie péjorativement de «populistes» les partis qui opposent les intérêts du peuple à ceux d'élites politiques, médiatiques et économiques défailtantes.

On peut néanmoins rattacher ce concept, né dans les démocraties modernes, aux expériences plébéiennes de la Rome antique, c'est-à-dire à la volonté subversive d'en finir avec une pratique oligarchique de la politique. A l'origine connoté à gauche, le terme est utilisé depuis la fin du XIX^e siècle aux Amériques, en Russie et en France, et se rapproche de la notion de *völkisch* issue de la Révolution conservatrice allemande de l'Entre-deux-guerres. Il connaît enfin un regain de popularité dès la fin de la Guerre froide.

Cette période est en effet caractérisée, dans les social-démocraties occidentales, par un *statu quo* que les populistes entendent renverser. Bienveillance à l'égard de l'Union européenne, mépris pour les frontières et les histoires nationales, tolérance envers l'immigration de masse, multiculturalisme imposé et dérégulations diverses; les partis populistes s'en prennent à l'alternance électorale entre partis traditionnels, tantôt socialistes ou libéraux, celle-ci ayant permis à ces compromis de s'installer et de perdurer.

Pour la plupart, les partis populistes sont souverainistes. Certains partagent des préoccupations sociales et antilibérales, en étant favorables au protectionnisme et à la régulation de l'immigration. Employant volontiers une rhétorique empreinte de fermeté, voire d'autoritarisme, la majorité d'entre eux sont culturellement conservateurs, et comblent ainsi le vide laissé par la droite traditionnelle ralliée à la gauche et arc-boutée dans une posture progressiste inféconde. D'autres encore se qualifient d'antisystèmes, économiquement ou politiquement, et exigent un renouvellement des personnels politiques et des institutions. Face à l'anonymat des administrations et des technocrates, notamment au sein des institutions européennes, de nombreux partis populistes sont portés et personnalisés par des figures charismatiques. Enfin, souvent absents des instances politiques nationales à cause de systèmes démocratiques représentatifs et majoritaires, de nombreux partis populistes plaident pour l'instauration ou l'adaptation, dans leur pays, de formes de démocratie directe, notamment via l'extension ou la création de droits populaires proches de ceux en vigueur en Suisse.

Souvent étiquetés «d'extrême droite», les partis populistes se déclinent pourtant en de nombreuses variantes selon les contextes nationaux. Le Front national de Marine Le Pen est économiquement jacobin et socialiste, l'UKIP¹ anglais plutôt libéral. En Grèce et en Espagne,

les mouvements gauchisants Syriza et Podemos sont plutôt libéraux – progressistes – du point de vue des mœurs, et favorables à l'immigration, mais néanmoins opposés aux politiques financières et commerciales libre-échangistes pratiquées actuellement en Europe; au fond, ces formations se retrouvent essentiellement dans leur défiance envers l'Union européenne.

La définition du populisme est ainsi malaisée, le concept recouvrant des réalités variées. Il est d'ailleurs rarement usité par les partis pour se définir eux-mêmes, sauf dans des appellations du type «Parti suisse du peuple». Au mieux, on peut aborder cette notion par la négative, à travers ce point central qu'est le rejet définitif des élites incarnées par Bruxelles et les gouvernements à sa botte. Car si les programmes et les propositions divergent, les partis populistes s'accordent tous sur la nécessité d'un changement de paradigme politique concernant l'avenir de l'Europe, et sur la nécessité de renverser, légalement et démocratiquement, les forces détenant actuellement le pouvoir.

Et les partis populistes semblent avoir les moyens d'arriver à leurs fins. Aux côtés des réussites politiques, les mouvements populistes menacent aussi l'hégémonie médiatique social-libérale, par exemple grâce aux réseaux sociaux et aux journaux en ligne. Des intellectuels dissidents, notamment en France, font tant bien que mal entendre leur voix dans l'espace médiatique traditionnel et dans le monde de l'édition. Des thématiques qu'on pensait oubliées définitivement resurgissent, comme le retour à un contrôle étatique des frontières ou la réintroduction d'une conscription militaire nationale, au grand dam des tenants d'un *sens de l'histoire* inexorable. Ce qui était impensable il y a encore quelques années s'est produit le 23 juin dernier, lorsque le Royaume-Uni a décidé par référendum de quitter l'Union européenne.

Suite à la crise économique de 2008 et à la crise migratoire de 2010, des formations qui étaient restées longtemps marginales en comparaison de leurs concurrents traditionnels sont devenues des machines de guerre politiques. D'autres mouvements ont atteint – ou réussi à maintenir – des dynamiques électorales et des scores importants, comme le Rassemblement bleu marine de Mme Le Pen et le Front National qui, depuis 2014 et les élections européennes et régionales, réunit un tiers de l'électorat français. En Italie, le Mouvement Cinq étoiles a remporté plusieurs villes aux élections municipales de 2016, plaçant à la mairie de Rome sa jeune candidate, l'avocate Virginia Raggi. La même année, à l'occasion de l'élection présidentielle autrichienne, le FPÖ² a réuni presque 50% des électeurs. Vicié, ce scrutin sera prochainement renouvelé et le candidat Norbert Hofer pourrait arriver au pouvoir. Ailleurs, certains pays sont déjà gouvernés par des politiques de type populiste, comme la Hongrie de Viktor Orbán et la Russie de Vladimir Poutine. Et à l'autre extrémité du monde occidental, le candidat à l'élection présidentielle américaine Donald Trump incarne lui aussi un style typiquement populiste.

Sans mentionner la Hollande, la Belgique et les pays scandinaves, il faut encore remarquer que même des petits partis, comme l'AfD³ en Allemagne, gagnent de l'influence, ou que des phénomènes connexes, comme les manifestations de Nuit Debout en France, font échos aux thèmes et aux succès du populisme partout en Europe.

On peut néanmoins se demander jusqu'où et jusqu'à quand cette dynamique perdurera.

La fascination exercée par ces mouvements sur une grande partie de l'électorat européen dépend de la capacité à se présenter comme nouvelle force, apte à remplacer des élites corrompues et dépassées. Néanmoins, une fois l'effet de nouveauté dissipé, ces partis risquent de rejoindre leurs cousins traditionnellement dans le morne paysage de *l'establishment*.

Et tout antisystèmes qu'ils soient, ces mouvements restent des partis politiques, avec tout ce que cela implique comme défauts. Ils posent un regard factieux sur la nation, créent de toutes pièces des dissensions dans la population et sont soumis à des contradictions internes insurmontables. Au regard des moyens politiques existants, ces formations, même arrivées au pouvoir, n'ont qu'une puissance d'action réduite en proportion de leurs ambitions. Ils promettent des réformes, notamment en matière économique, qui n'ont aucune portée pratique dans le cadre étrié d'un mandat électoral. On sait la déception qu'ont suscitée, chez ses sympathisants d'extrême gauche, les compromis d'Alexis Tsipras avec l'Union européenne, survenues pourtant après son arrivée au pouvoir en Grèce.

Le fonctionnement d'un parti implique aussi un électoralisme forcené, comportant son lot de conflits internes, de noyautages et de trahisons. Tout critiques qu'ils soient envers la corruption, sans doute bien réelle, des partis traditionnels, les formations populistes ne sont évidemment pas épargnées par elle. D'une part, la croissance rapide de certains d'entre eux a attiré nombre d'opportunistes et a engendré des mutations idéologiques incontrôlées qui divisent leur ancien électorat. D'autre part, certains partis étaient encore, il y a peu, exclusivement cantonnés dans une posture d'opposition, et leur inexpérience à l'égard de l'exercice réel du pouvoir implique pour eux la nécessité de former ou de recruter, parmi leurs cadres ou à l'extérieur, un personnel politique qualifié et crédible. Le sort du Front national est à ce propos particulièrement révélateur.

Ensuite, et c'est peut-être plus vrai encore pour les partis proprement populistes, les dérives démagogiques et les excès propagandistes sont toujours présents dans l'action politique partisane. Certes, de nombreux thèmes liés aux mouvements populistes sont a priori parfaitement défendables, mais toujours prompts à dégénérer, dans le discours ou dans la réalisation: le souverainisme devient un isolationnisme simplet, le désir de démocratie directe mute en besoin de débats constants et stériles, l'attachement aux histoires et aux traditions nationales dégénère en un identitarisme racialisé vulgaire, et la critique du sys-

tème économique tombe dans un antilibéralisme grossier.

Il est ardu de tenir une ligne idéologique mesurée, surtout concernant des notions polémiques. Cela se vérifie d'autant plus au regard de l'aspect «mouvement de masse» des partis populistes. Leurs chefs et leurs cadres sont en effet souvent habiles dans l'exploitation des passions des foules, et excellents en communication politique.

Ainsi, l'origine des succès populistes est aussi à relier à la frustration et au sentiment d'impuissance politique qui règnent dans plusieurs pays européens et dans la jeunesse. Jouer sur les mécontentements causés par les crises économique et migratoire est le fond de commerce de nombre de ces partis, et si l'exploitation des frustrations est une pratique universelle en politique, se pose la question de la pérennité de telles techniques pour la conduite de politiques stables et durables. L'exaltation du sentiment communautaire et l'exploitation des passions des foules sont des carburants politiques puissants, qui siéent à des stratégies d'opposition et de contestation, mais qui peinent à engendrer des politiques gouvernementales positives.

Au fond, les partis populistes dénoncent des problèmes bien réels et défendent des projets souvent salutaires et courageux. Ils ont le grand mérite de ramener sur le devant de l'actualité des réalités que d'aucuns auraient voulu définitivement occultées, et permettent ainsi la tenue de véritables débats devant l'opinion publique.

Malgré ces qualités, la mouvance populiste reste problématique de par ses tendances et tentations excessivement plébéiennes et démagogiques, et dans son exaltation unilatérale de ce qui relève du peuple, pris comme horizontalité, face à la verticalité de l'élite. Cette dichotomie, sous-jacente dans les discours populistes, risque constamment de dégénérer, là aussi, en simple louange de la médiocrité et en défiance immature envers les détenteurs de l'autorité.

Sans abandonner leur combat contestataire, les mouvements populistes devraient s'éloigner de l'impasse de l'idéologie et de l'excès polémique, et compléter leurs argumentaires critiques de propositions plus positives. A ce travail constructif s'ajouterait la nécessité de poursuivre tant que faire se peut la création d'alliances à travers l'Europe. Ainsi, à l'abri de ses excès, la mouvance populiste serait alors pleinement en mesure d'incarner positivement la notion de peuple: une population, vivant sur un territoire donné, encadrée par des lois, des traditions et une histoire, dont la définition serait incomplète sans la présence d'une élite – politique, religieuse, artistique, etc. – issue de cette totalité organique, qui lui donne une *forme* en actualisant ses potentialités, ses mœurs et son génie.

Lionel Hort

¹ *United Kingdom Independence Party*, Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni.

² *Freiheitliche Partei Österreichs*, Parti autrichien de la liberté.

³ *Alternative für Deutschland*, Alternative pour l'Allemagne.

Oui à la loi sur le renseignement

Le 25 septembre, la Ligue vaudoise votera OUI à la Loi fédérale sur le renseignement (LRens). Dans un article du 8 juillet, nous avons expliqué notre position du point de vue fédéraliste. Cette loi ne contient à nos yeux aucune centralisation. Elle est une extension des tâches militaires de la Confédération. Institutionnellement, elle n'augmente pas les compétences de la police fédérale ou du ministère public de la Confédération.

L'entretien du mercredi 15 juin avait identifié la question du traitement des données comme devant être approfondie. Ce traitement est assuré par un complexe ensemble de fichiers informatiques. Les Jeunes socialistes, opposants à la loi, voient ici la preuve de l'opacité du système. Nous y voyons au contraire un trait tout helvétique, fait de lourdeur et de répartition des tâches. La loi énumère pour chaque système son contenu et son cercle d'accréditation. Cela re-

vient à fixer qui peut accéder à quelle information. En réalité, l'information se retrouve de la sorte cloisonnée.

Une crainte de certains souverainistes est que la loi permette une collaboration par trop importante avec des autorités étrangères. Cette collaboration est possible et peut aller jusqu'à la conclusion de traités internationaux. La transmission d'informations est en principe soumise au respect, par le pays tiers, des dispositions de la loi fédérale sur la protection des données¹. Des exceptions sont prévues, elles sont essentiellement liées à l'urgence. Rappelons que l'échange est l'une des caractéristiques du monde du renseignement. Cette loi permettra notamment à la Suisse de monnayer certaines informations. De fait, elle dépendra un peu moins du bon vouloir de services étrangers. L'indépendance est aussi à ce prix.

De même, la loi ne doit pas être rejetée pour les traités qu'elle permet. Il existe

dans tous les domaines un bon et un mauvais usage de la liberté. Nous ne refusons pas au Conseil fédéral sa compétence diplomatique parce qu'il pourrait nous faire adhérer à l'OTAN. La LRens n'abolit pas la démocratie directe, ni le contrôle du parlement. Si les traités sont «importants» au sens de la Constitution fédérale, un référendum sera possible.

De plus, la LRens exige une autorisation, par le Tribunal administratif fédéral, pour les mesures d'investigation les plus intrusives. Le Conseil fédéral ainsi qu'une autorité de surveillance indépendante assurent de plus la surveillance du Service de renseignement de la Confédération. Point original, le chef de cette autorité de surveillance est nommé pour six ans et voit son mandat reconduit tacitement. Cela évite les intrigues pour tenir ce poste.

Nous constatons que l'univers du renseignement véhicule de nombreux fantasmes: traumatisme du scandale

des fiches pour la gauche, opposition inadéquate entre sécurité et liberté chez les libéraux, américanophobie hollywoodienne pour les conservateurs. Par ailleurs, la Suisse n'aime pas la zone grise propre aux questions de sécurité. Au nom du fédéralisme, elle a raison d'être prudente. En réalité, échapper totalement à la zone grise est impossible et mal venu. Les Etats comme les individus doivent avoir leur jardin secret. Celui des Etats est fait de ronces. Les services de renseignement sont souvent de l'équipe des jardiniers. Le contrôle politique du SRC mis en place par la LRens est sans doute unique au monde. Il mêle auto-contrôle, Conseil fédéral, Parlement, autorité indépendante de surveillance et démocratie directe. Le SRC doit pouvoir veiller, dans ce cadre, à la sécurité de la Confédération, à la liberté de manœuvre de nos autorités.

Félicien Monnier

¹ LPD, du 19 juin 1992.

AVSplus: le cadeau que vous allez payer

L'initiative socialiste «AVSplus» réclame une augmentation uniforme de 10% des rentes AVS, afin, selon ses partisans, de compenser la diminution de celles du deuxième pilier.

Une telle revendication n'est pas réaliste. L'ensemble de la prévoyance vieillesse est actuellement mise sous pression par l'évolution démographique. Les retraités vivent de plus en plus longtemps et leur proportion augmente par rap-

port à celle des actifs. Le capital de deuxième pilier qu'ils ont accumulé durant leur carrière professionnelle est converti en rentes annuelles moins généreuses. L'AVS, quant à elle, verse des montants fixes, mais l'assurance doit puiser pour cela dans son fonds de réserve car les dépenses ne sont désormais plus couvertes par les recettes issues des cotisations. 320 millions de francs ont ainsi manqué en 2014, près de 580 en 2015, et le déficit

risque d'atteindre près de 8 milliards d'ici une quinzaine d'années, rien que pour maintenir les rentes à leur niveau actuel. Si l'on augmente ces dernières de 10%, cela accélérera d'autant le naufrage financier.

Les auteurs de l'initiative jouent sur les frustrations de leur électorat: *il y a plein de riches qui s'en mettent plein les poches, il n'y a qu'à les faire payer (encore davantage) pour que les petites gens profitent aussi!* A cela, on peut répondre que, par principe, il n'est pas sain qu'une assurance soit financée par des taxes et des impôts plutôt que par des cotisations – même si c'est déjà en partie le cas de l'AVS. On peut aussi rappeler que «les riches» paient déjà des cotisations considérables; qu'ils bénéficieront

d'une augmentation des rentes au même titre que les assurés plus modestes, ce qui ne correspond pas à l'objectif allégué. Mais surtout, sur le plan pratique, s'il faut trouver chaque année plusieurs milliards de francs supplémentaires, «les riches» n'y suffiront pas et il faudra forcément aller puiser dans la poche de tout le monde. En d'autres termes, et selon une logique assez socialiste, on finira par reprendre d'une main tout ce qu'on aura donné de l'autre... voire un peu plus.

A défaut de résoudre l'épineux problème de la prévoyance-vieillesse, on peut éviter d'y ajouter une grosse difficulté supplémentaire. Nous voterons NON.

P.-G. Bieri

Economie verte: rien pour la planète, tout pour l'Etat

L'initiative écologiste «Economie verte» demande que la Confédération, les cantons et les communes «mettent en place une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources». En outre, l'«empreinte écologique» de la Suisse devrait être divisée par trois d'ici à 2050, ce qui signifie qu'il faudrait consommer trois fois moins. Pour atteindre cet objectif, la Confédération pourrait «encourager la recherche, l'innovation et la commercialisation de biens et de services», «édicter des prescriptions applicables aux processus de production, aux produits et aux déchets», et bien sûr «prendre des mesures de nature fiscale ou budgétaire» et en particulier «prélever sur la consommation des ressources naturelles une taxe d'incitation».

En réalité, l'économie helvétique est déjà très «verte». Plusieurs classements internationaux montrent que nos entreprises sont parmi les plus performantes quant à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et de l'énergie. Une étude de l'Université de Lausanne a confirmé que la Suisse – et en particulier la Suisse romande – se montrait peu gourmande en ressources matérielles,

comparativement à d'autres pays industrialisés. Au cours de ces quinze dernières années, les besoins matériels ont régulièrement diminué par rapport au produit intérieur brut. Le recyclage atteint des taux élevés.

On pourra sûrement faire encore mieux à l'avenir, à condition de respecter le rythme de ce qui est possible. Il est en revanche peu probable qu'on y parvienne grâce à une économie planifiée et dirigée. L'objectif de consommer trois fois moins, même à l'horizon d'une trentaine d'années, paraît utopique, et tant qu'il ne sera pas atteint, il servira surtout à justifier une pléthore de nouvelles réglementations et de taxes de plus en plus lourdes. Le seul résultat sera de plomber la prospérité de notre économie par rapport à nos concurrents, sans que la planète n'y voie la moindre différence. Et tout ça pour la seule satisfaction morale d'imaginer qu'on pourrait éventuellement passer du stade de *bon élève* à celui de *super-bon élève*...

Cette initiative menace de créer un monstre technocratique absurde. Nous voterons NON.

P.-G. B.

Votations fédérales du 25 septembre:

Initiative populaire «Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte)»	NON
Initiative populaire «AVSplus: pour une AVS forte»	NON
Loi fédérale sur le renseignement (LRens)	OUI

SÉMINAIRE DE LA LIGUE VAUDOISE 2016
Café du Vieux-Lausanne, rue Pierre-Viret 6, Lausanne



Un passé si présent

MERCREDI 14 septembre 2016 à 20h

Olivier DELACRÉTAZ, président de la Ligue vaudoise
A quoi sert l'histoire?

Delphine DEBONS, historienne
A chacun son histoire, la version valaisanne

MERCREDI 21 septembre à 20h

Antoine ROCHAT, directeur de la Bibliothèque historique vaudoise
L'histoire vaudoise, toujours actuelle

François JEQUIER, professeur honoraire d'histoire contemporaine
A quoi sert l'historiographie?

MERCREDI 28 septembre à 20h

Justin FAVROD, journaliste et historien
L'histoire à portée de toutes les mains, l'ambition du mensuel «Passé simple»

Jean-Blaise ROCHAT, enseignant
Le Pays de Vaud raconté à Leila, Becir et Jean-Louis

Les exposés seront suivis d'une discussion. L'entrée est libre.

Le mariage d'amour: un obstacle ?

Lors du dernier camp de Valeyres, l'exposé¹ de l'après-midi du 25 juillet fut consacré à l'étude de diverses conceptions du mariage à travers les siècles. Nous sommes partis de l'Antiquité et nous avons parcouru toutes les époques considérant l'évolution de l'institution du mariage.

Cet exposé d'une demi-heure suscita une riche discussion entre les participants. Tous avaient un avis sur la question.

Qu'importe l'âge, le sexe ou la classe sociale, toute personne se trouve une fois confrontée à cette question existentielle: le mariage d'amour existe-t-il vraiment ?

D'emblée, nous avons constaté des divergences entre les opinions de notre temps et celles qui avaient cours durant l'Antiquité et le Moyen-Âge.

Nous avons pris conscience de l'impact de l'individualisme et du développement personnel en vogue depuis la fin du XIX^e siècle.

Les Grecs et les Romains n'incluaient aucunement les sentiments amoureux dans l'institution du mariage. Pour eux, le but de cette union visait à la continuation de l'espèce sur le long terme. Il fut également montré qu'il était courant que le mâle dominant ait plusieurs femmes, en dehors de l'union matrimoniale. Jadis, les personnes étaient subordonnées à la communauté. Une jeune femme était vouée au mariage plutôt qu'au mari de son choix. Les individus comptaient peu. Dans les sociétés antique et médiévale, les traditions et les cadres étaient des éléments fondateurs à ne pas négliger.

Dès le XV^e siècle, le mariage fut reconnu comme un élément constitutif de la propriété et du lignage, du point de vue économique et social. L'union servait aux époux à s'établir dans une structure communautaire. Les gens épousaient une famille et une place, non une personne unique. L'aristocratie se mariait par devoir et les choix matrimoniaux étaient imposés par les chefs de familles influentes. L'épanouissement personnel était aussi vécu en dehors du foyer légitime. Les individus séparaient leurs sentiments de l'union matrimoniale.

La notion de fidélité telle que nous l'entendons apparut au XVIII^e siècle, mais c'est seulement au XIX^e que les gens parlèrent pour la première fois de «mariage d'amour», comme d'un mariage d'amour-amitié érotisé où tous les sentiments se mélangent. D'un point de vue économique, les mariages «intéressés» furent délaissés lors de la disparition des rentiers, les fortunes familiales se firent plus rares, les jeunes couples actifs durent subvenir eux-mêmes à leurs besoins sans dépendre d'une hérédité. Le point de chute de ce nouveau «mariage d'amour» se produisit au XX^e siècle. On proclama les droits absolus de l'élection individuelle, on voulut tout laisser à l'arbitraire de l'amour. Beaucoup de mariés prirent pour une authentique passion un mélange d'attrait instinctif et d'illusion. Des mariages naquirent non de l'union intime de deux êtres, mais de la soif d'un bonheur immédiat, d'un bonheur nullement concerné par la notion de devoir. D'où le désenchantement de certains couples lorsque leur union à long terme ne correspondit pas à leurs attentes. Le débordement de liberté du XX^e siècle rendit l'amour conjugal intense, mais beaucoup plus vulnérable. Le contre-coup des unions fondées sur l'attraction fut la fragilité.

Le mariage ne résout pas la question sexuelle, a-t-on dit. Cela est vrai si on absolutise la question sexuelle, si on sépare la chair de l'âme. Mais cela est faux si l'on remet la sexualité à sa place, si on la considère non plus comme un tout autonome, mais comme une partie liée à un ensemble.

L'idée du mariage d'amour était de supprimer amants et maîtresses et de faire de l'union maritale une union accomplie et indépendante de facteurs sentimentaux extérieurs, mais la société n'offre aucune recette miracle du couple épanoui à tous les points de vue. Les mariés eux-mêmes doivent trouver des dispositions favorables à la continuité de leur union.

Malgré l'évolution des mœurs actuelles ouvrant de nouvelles perspectives (le mariage gay est désormais autorisé dans certains pays), nous constatons que la famille classique en Suisse est

en déclin. Les enfants nés hors mariage sont en augmentation.

Les jeunes d'aujourd'hui veulent de moins en moins prendre l'engagement du mariage parce que, pour une majorité, demander la main d'une femme signifie un renoncement à une vie de liberté tumultueuse. Certains évoquent la crainte d'un échec, une passion dévorante au commencement mais des attentes divergentes, voire incompatibles sur le long terme. D'autres encore craignent un manque de maturité de leur part. La peur de ne pas être à la hauteur des obligations qu'implique le mariage les fait reculer.

Cependant, certains couples, soucieux de l'importance de leur union, ne divorcent pas, malgré la dureté du quotidien et les obligations permanentes. Ils reviennent à la conception d'autrefois: un mariage assurant une descendance sûre ainsi qu'une stabilité financière et

matérielle, sans attendre de cette union un épanouissement sentimental et sexuel.

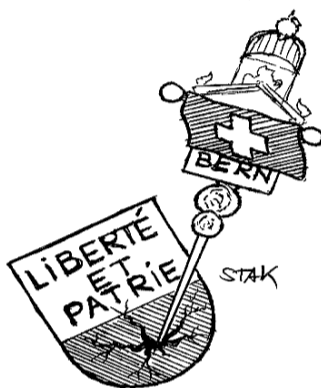
L'institution du mariage semble en déclin, mais à notre connaissance beaucoup de jeunes (une majorité sans doute) souhaitent encore se marier et avoir des enfants, tout en étant découragés par l'abondance d'obstacles, d'ordre sentimental ou professionnel, qui se dressent devant eux.

L'homme sans limite se trouve désemparé. La société ne serait-elle pas trop tolérante en privilégiant le développement personnel de chacun au détriment de la collectivité? Ne serait-elle pas trop laxiste face aux envies de chacun en délaissant les besoins communautaires?

Voilà des questions qui suscitent la réflexion des jeunes d'aujourd'hui.

Valentine Perrot

¹ Exposé et article fondés sur la lecture du livre *Le mariage d'amour n'a que 100 ans, une histoire du couple*, par Yves Ferroul, Odile Jacob, 2015 et *Ce que Dieu a uni*, de Gustave Thibon, Fayard 1962.



Notre dernier reste de souveraineté se trouve dans les sacs-poubelles

«Siffler la fin de la récréation.» Ou de la «récré», pour faire plus cool. Voilà une expression que les journalistes affectionnent particulièrement. Plus exactement, les journalistes généralement réfractaires à l'autorité emploient cette expression lorsque, exceptionnellement, un acte d'autorité leur plaît – parce qu'il vise des personnes qui ne leur plaisent pas.

LE COIN DU RONCHON

La dernière fois qu'ils ont utilisé cette expression, c'était lorsque la ministre vaudoise du territoire et de l'environnement a découvert qu'un petit village peuplé d'irréductibles Vaudois résistait encore et toujours à la taxe-poubelle, et qu'elle a donc décidé de remettre aux pas ces quelques dizaines de pollueurs qui menacent l'écosystème mondial.

Sur le fond, on ne peut pas lui donner entièrement tort. La loi doit être appliquée par tout le monde, sinon il faut la changer ou l'abroger. (En voilà une bonne idée, non?...)

Ce qui est gênant, c'est que, 1) dans la société actuelle, les lois ne sont jamais imposées de la même manière à tout le monde; les autorités ont toujours leurs chouchous qui peuvent faire ce qu'ils veulent en toute impunité (les cyclistes, les migrants, les journalistes, etc.); et 2) il y a quelque chose de peu glorieux à rouler les mécaniques et à jouer les durs vis-à-vis des petits, quand au même moment on rampe piteusement devant les plus grands (ou supposés tels).

Nous ne parlons pas ici de la libération de Nelson-le-cygne-noir, épisode

au cours duquel notre ministre s'est affichée en cynophile fédéraliste et a crânement tenu tête à une armada de juristes fédéraux. En revanche, on n'oublie pas et on continuera à ne pas oublier que, dans le domaine de l'aménagement du territoire, le gouvernement vaudois a tantôt trahi le Canton en soutenant le transfert des pleins pouvoirs à la Confédération, puis a joué les of-fusqués en découvrant que la Confédération allait effectivement exercer ces pleins pouvoirs avec une souriante brutalité. Aujourd'hui, le moindre déplacement d'une motte de terre, et à plus forte raison tout projet de développement utile au Canton, doit passer sous la loupe vétilleuse de fonctionnaires fédéraux qui n'ont sans doute jamais mis les pieds chez nous, et qui rendent des avis impeccablement négatifs en expliquant aux gentils Indiens-Welsches qu'ils ne peuvent pas construire «n'importe quoi» dans leur réserve naturelle.

Pourquoi les Vaudois ne feraient-ils pas comme les Valaisans? On construit ce qu'il nous faut et ensuite on envoie les plans à Berne, en courrier B et en oubliant l'enveloppe-réponse... Hélas, le Vaudois éprouve l'amour des lois, surtout des lois étrangères. Alors on obéit, on renonce à construire, on attend que Leurs Excellences du *Bundesamt für Raumentwicklung* accordent un geste de bonne volonté... et en attendant on soigne son amour propre en envoyant quelques divisions blindées rétablir l'ordre écologique à Mauborget. *Pour qu'on sache qui commande dans c' Canton!*

Justement, on sait que ce sont désormais des juges étrangers qui commandent. Pourquoi ne pas lancer une initiative populaire pour rétablir la primauté du droit cantonal?

Chronique sportive vaudoise

Plusieurs sportifs vaudois se sont illustrés dans leur domaine durant l'été qui s'achève.

En automobilisme, l'Aiglon Sébastien Buemi est devenu champion du monde de formule E, ces bolides dont les moteurs sont propulsés uniquement par l'énergie électrique.

En athlétisme, la Nyonnaise Léa Sprunger a obtenu une médaille de bronze aux championnats d'Europe à Amsterdam, en prenant la troisième

place de la finale du 400 m haies, derrière la Danoise Sara Slott Petersen et la Polonaise Joanna Linkiewicz.

Aux récents Jeux olympiques d'été à Rio de Janeiro, au Brésil, les rameurs vaudois Augustin Maillefer et Barnabé Delarze, associés au Schaffhousois Roman Rössli et au Thurgovien Nico Stahlberg, ont obtenu un diplôme olympique. Dans la compétition d'aviron du quatre de couple, ils ont gagné la petite finale, correspondant au septième rang.

A Rio toujours, Timea Bacsinszky a gagné une médaille d'argent dans la compétition de tennis du double dames. Associée à la Saint-Galloise Martina Hingis, la Vaudoise s'est inclinée en finale face aux Russes Ekaterina Makarova et Elena Vesnina. C'est un beau résultat, surtout si l'on considère que les deux championnes jouaient en double ensemble pour la première fois.

A. Rochat

La Nation

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)

Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch

www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges